

Nouvelles de la FSEA

Le recrutement de participant·e·s est un défi récurrent pour les institutions de formation continue. Cela se reflète aussi dans la réalisation et/ou la non-réalisation des offres de formation: en moyenne, une offre sur cinq qui était planifiée n'a pas pu être proposée.

Plus d'informations: <https://alice.ch/fr/news/observatoire-de-la-formation-continue-malgre-de-grands-defis-la-confiance-est-de-mise/>

Observatoire de la formation continue: la confiance règne malgré de grands défis

Selon les prestataires, le secteur de la formation continue doit faire face à une pénurie de main-d'œuvre spécialisée, à une concurrence accrue et à de nouvelles habitudes en matière d'inscription des participant·e·s aux formations. Selon les résultats de l'Observatoire de la formation continue de la FSEA, les organisations de formation continue s'attendent malgré tout à une évolution légèrement favorable.

L'Observatoire de la formation continue de la FSEA est publié une fois par an et observe l'évolution du secteur de la formation continue, notamment en ce qui concerne la situation économique, l'offre, la demande et les effectifs. Les résultats de l'enquête laissent apparaître une évolution légèrement favorable du secteur en 2022 et des attentes également positives pour 2023, même si les prestataires de formation continue sont à nouveau confrontés à de grands défis. Selon les prestataires interrogés, le principal défi à l'heure actuelle réside dans la concurrence accrue, soutenue notamment par les offres en ligne internationales.

Deux projets FSEA axés sur la durabilité

La FSEA estime qu'il est nécessaire de renforcer le rôle de la formation continue dans le domaine de la durabilité. Pour contribuer au développement durable, les adultes doivent posséder des compétences dans les domaines de la durabilité écologique, économique et sociale. C'est pourquoi la FSEA a fait de la durabilité une priorité et met en œuvre différents projets dans ce domaine.

Deux projets nationaux de développement durable ont été lancés cet été, notamment le «Education au climat», auquel la FSEA recourt pour aider les institutions de formation continue à analyser et à améliorer leur bilan climatique. Cet outil de pilotage leur permet de devenir des organisations durables.

Par ailleurs, le projet sur l'éducation au climat vise à fournir une vue d'ensemble systématique des offres locales en matière de compétences climatiques dans le secteur de la formation continue, ce qui n'existe pas jusqu'à présent. Le projet envisagé analyse la situation actuelle de l'éducation au climat dans le secteur de la formation continue et consigne les résultats dans un rapport.

En outre, la FSEA participe également à différents projets de coopération internationale sur le thème de la durabilité et travaille avec des pays partenaires à la promotion de formations continues dans ce domaine. Un exemple est le projet TALE, qui vise à sensibiliser la société au changement climatique au moyen d'approches d'apprentissage transformatrices et de méthodes d'apprentissage innovantes.

À l'avenir, la FSEA s'intéressera davantage à la question de la durabilité et représentera les intérêts du secteur de la formation continue aux niveaux national et international.

Plus d'informations: <https://alice.ch/fr/themes/formacion-continue-pour-un-developpement-durable/>

née précédente. Ce résultat montre que les chèques formation destinés à la promotion des compétences de base chez les adultes sont très demandés.

En 2022, 11 prestataires de formation continue ont participé au système de chèque formation dans le canton de Lucerne. Au total, ils ont proposé 56 offres à 431 reprises sur «Simplement mieux!», le site Internet de la campagne nationale de promotion des compétences de base. La plupart des formations effectuées concernaient les TIC, ensuite la conversation, la lecture et l'écriture, puis les mathématiques. La majorité des participant·e·s étaient âgés de 25 à 54 ans. Au moment de la réception du chèque formation, 42 % des participant·e·s n'avaient aucun diplôme du degré secondaire II (apprentissage ou école secondaire).

Forte demande pour les chèques formation dans le domaine des compétences de base

Depuis le 4 septembre 2020, les adultes en âge de travailler résidant dans le canton de Lucerne peuvent prétendre à un chèque formation d'une valeur de 500 francs. Ce chèque formation peut être utilisé pour participer à un cours de compétences de base dans les domaines de la lecture et de l'écriture, de la conversation, des mathématiques élémentaires ou des TIC (technologies de l'information et des communications).

Le rapport d'évaluation 2022 publié le 24 août dernier a été élaboré par la FSEA en collaboration avec le service Formation professionnelle et continue du canton de Lucerne. Les résultats montrent qu'en 2022, 817 personnes ont utilisé un total de 1 046 chèques formation. Cela représente une hausse d'environ 50 % par rapport à l'an-

Gollob, Sofie/Buser, Patricia (2023): Einsatz von Bildungsgutscheinen zur Förderung von Grundkompetenzen im Kanton Luzern. Evaluationsbericht 2022, Zürich: SVEB.

Plus d'informations: <https://alice.ch/fr/services/projets-de-bons-de-la-fsea/>

Projet milieux de vie: quel est le monde des non-participant·e·s?

Atteindre ses groupes cibles est un défi permanent pour les prestataires de formation continue. Le recrutement de participant·e·s est particulièrement difficile dans le domaine des compétences de base, où les groupes cibles sont souvent approchés par différentes structures de soutien.

Une approche théorique de l'apprentissage part par exemple du principe que l'apprentissage n'intervient normalement

que lorsque les routines habituelles ne fonctionnent plus. Cependant, si les personnes ayant peu de compétences de base estiment elles-mêmes que leur maîtrise de la langue écrite (ou d'une autre compétence de base) est suffisante et qu'elle répond à leurs exigences de vie, professionnelles et quotidiennes, atteindre le groupe cible devient encore plus difficile.

Il convient donc de se demander quelles conditions devraient être remplies pour que les personnes qui ne suivent pas de formation continue s'engagent dans un processus d'apprentissage visant à améliorer leurs compétences de base. Pour approfondir la compréhension de cette question, il faut en savoir plus sur leurs milieux de vie, leur accès à la lecture et à l'écriture ainsi que leur attitude face à l'apprentissage.

Le projet «Milieux de vie» a pour objectif d'améliorer les connaissances sur les milieux de vie des non-participant·e·s. Dans le cadre de ce projet, on entend par «non-participant·e·s» les personnes appartenant au groupe cible des offres dans le domaine des compétences de base, mais qui ne les utilisent pas. Pour ce faire, l'équipe chargée du projet à la FSEA mènera des entretiens guidés dans les différentes régions linguistiques de Suisse à partir de l'automne 2023.

Ce projet de développement, financé par le SEFRI, se poursuivra jusqu'à l'été 2024. Plus d'informations: <https://alice.ch/fr/project/milieux-de-vie/>

Encourager la formation avec des chèques: de nouveaux matériaux d'aide à la planification de projets

Les chèques formation soutiennent financièrement les personnes qui suivent

une formation continue. Ils peuvent être utilisés avec souplesse en fonction des objectifs et des besoins. Il s'agit d'un instrument de financement axé sur la demande. En d'autres termes, les personnes participantes décident elles-mêmes, dans le cadre de l'offre définie, des formations qu'elles souhaitent suivre.

Pour réussir à mettre en place un projet de chèque formation, il faut un ensemble de mesures soigneusement coordonnées. Celles-ci doivent répondre d'une part aux objectifs et aux directives des mandataires/bailleurs de fonds, d'autre part aux besoins du groupe cible. C'est pourquoi la FSEA a élaboré du matériel pour aider les acteurs, tels que les cantons ou les fondations, dans la planification et la mise en œuvre réussie des projets de chèques formation.

Les documents suivants sont à la disposition de toutes les parties intéressées:

Le bilan rapide donne un aperçu des principales mesures nécessaires à la mise en place réussie d'un projet. Il aide à déterminer si les chèques formation constituent l'instrument de financement approprié.

Le guide sert d'aide à l'orientation lors de la planification, de la mise en œuvre et du développement des projets de chèques formation. Il présente six éléments constitutifs et met en évidence les facteurs de réussite et les obstacles.

Le rapport de base résume l'état actuel des connaissances issues de la pratique et de la recherche sur les chèques formation. Il présente des projets bien établis.

Plus d'informations et de documents à télécharger:
<https://alice.ch/fr/services/projets-de-bons-de-la-fsea/>